

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EMULNET 3522

Version: 8

Date de révision: 20/02/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: EMULNET 3522

1. 1. 1. Contient:

1. 1. 2. N° CE: Non applicable.

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emulsion autolustante

Utilisations non recommandées :
ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celle recommandées à la section 1

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Distributeur

REMA GROUPE

5 rue Charles François Daubigny.95870.BEZONS - France
Téléphone : +33 (0)1 30 61 32 08 Fax : +33 (0)1 39 61 82 72
contact@remagroupe.fr

Fabricant

SANI MARC
Rue de la Chénaie
F-76800 Saint Etienne de Rouvray France
Tél: +33 (0) 2 35 66 01 38
Mail : contact@sanimarc.com

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

1. 5. Formule: 191262

1. 6. N° code du produit: 191262

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:

Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

2. 2. Éléments d'étiquetage:

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.

2. 2. 2. Contient:

2. 2. 3. Mention de danger:

Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

EUH 208 - Contient du Methylchloroisoithiazolinone, Methylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.

2. 4. Dangers principaux:

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse

2. 5. Autres dangers:

La solution dans l'eau est une base faible.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:

Émulsion stable de résines synthétiques

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Ethyl Di Glycol
- N° CE: 203-919-7 - N° CAS: 111-90-0
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475105-42
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C < 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 * Irr. oc. 2 - H319 * Irr. oc. 2A

- 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate
- N° CAS: 6846-50-0
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119451093-47
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C < 3
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH08 * Repr. 2 - H361
- * Tox. aq. chron. 3 - H412

- masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)
- N° Id: 613-167-00-5 - N° CAS: 55965-84-9
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C <= 0,001
- SGH (Système Général Harmonisé)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EMULNET 3522

Version: 8

Date de révision: 20/02/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

* SGH06 * Tox. aiguë 2 - H301 - H310 - H330
* SGH07 * Sens. cut. 1 - H317
* SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410
Remarques:(Skin Con. 1 C; H314: C >= 0,6 %; 2; Skin Irrit. H315: 0,06% <= C < 0,6%; Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6 %; Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % <= C < 0,6 %; Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015%;)

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Non Concerné
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver immédiatement à l'eau abondante (pendant au moins 20 minutes), y compris sous les paupières.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Non Concerné
4. 2. 2. Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
4. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EMULNET 3522

Version: 8

Date de révision: 20/02/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Conservé à l'abri du gel Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine. Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conservé toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conservé à une température supérieure à 8°C Conservé à l'abri du gel.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Pas de produits incompatibles.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Utilisation professionnelle

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL) / DOSE DERIVEE EFFET MINIMUM (DMEL)

Composant : Ethyl Di Glycol CAS 111-90-0

DDSE (dose dérivée sans effet) :

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 50 mg/kg p.c./jour

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 37 mg/m³

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 18 mg/m³

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 25 mg/kg p.c./jour

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 18,3 mg/m³

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 25 mg/kg p.c./jour

Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 9 mg/m³

Composant : 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate CAS 6846-50-0

DNEL :

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 31,2 mg/kg p.c./jour

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 110 mg/m³

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 18,8 mg/kg p.c./jour

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 32,6 mg/m³

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 18,8 mg/kg p.c./jour

CONCENTRATION PREDITE SANS EFFET (PNEC) :

Composant : Ethyl Di Glycol CAS 111-90-0

Eau douce : 0,74 mg/l

Eau de mer : 0,074 mg/l

Libérations intermittentes : 10 mg/l

STP : 500 mg/l

Sédiment d'eau douce par rapport à, poids sec : 2,47 mg/kg

Sédiment marin par rapport à, poids sec : 0,274 mg/kg

Sol par rapport à, poids sec : 0,15 mg/kg

Composant : 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate CAS 6846-50-0

Eau douce : 0,014 mg/l

Eau de mer : 0,0014 mg/l

Libérations intermittentes : 0,14 mg/l

Sédiment d'eau douce : 1,15 mg/kg

Sédiment marin : 0,115 mg/kg

Sol : 0,926 mg/kg

Station de traitement des eaux usées : 3 mg/l

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire conforme à EN 141.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EMULNET 3522

Version: 8

Date de révision: 20/02/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 2. 2. Protection des mains: Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure. Matériel : gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.
Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: blanc
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. PH: Pur à 20°C : 8
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair: pas de point d'éclair
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non applicable.
9. 1. 8. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): Env 1,03 à 20°C
9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.
9. 2. Autres informations:
9. 2. 1. Hydrosolubilité: complètement miscible
9. 2. 2. Liposolubilité: Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non Concerné

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
10. 4. Conditions à éviter: PAS de contact avec les surfaces chaudes.
10. 5. Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec d'autres produits.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Ne pas respirer les fumées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
Informations composants (FDS Fournisseurs) entrant dans le mélange
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Composant : 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate CAS 6846-50-0
CL50 (Rat): > 0,12 mg/l - Durée d'exposition: 6 h
- Composant : Ethyl Di Glycol CAS 111-90-0
CL0 : 0,025 mg/l (Rat, mâle et femelle; 8 h; vapeur)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EMULNET 3522

Version: 8

Date de révision: 20/02/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 2. 2. Contact avec la peau:	Composant : 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate CAS 6846-50-0 DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg Irritation légère - Cochon d'Inde - 24 h Composant : Ethyl Di Glycol CAS 111-90-0 DL50 : 9143 mg/kg (Lapin, mâle) (OCDE ligne directrice 402) Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Composant : 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate CAS 6846-50-0 Pas d'irritation Composant : Ethyl Di Glycol CAS 111-90-0 Pas d'irritation des yeux (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)
11. 2. 4. Ingestion:	Composant : 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate CAS 6846-50-0 DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg Composant : Ethyl Di Glycol CAS 111-90-0 DL50 : 6031 Poids corporel mg / kg (Souris) (OCDE ligne directrice 401)
11. 3. Sensibilisation:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Conforme au règlement CEE 648/2004
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes:	Données non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets) Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	La préparation n'est pas classée comme dangereuse.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EMULNET 3522

Version: 8

Date de révision: 20/02/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
- Abréviations et acronymes
CAS : Chemical Abstracts Service
CLP : classification, étiquetage et emballage
CL50 : concentration létale médiane
DNEL : dose dérivée sans effet
SGH : système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
PNEC : concentration prédite sans effet
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H310 Mortel par contact cutané.
H330 Mortel par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 3. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Références et / ou bibliographie: Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
16. 6. Conseils relatifs à la formation: Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation des produits dangereux doivent être également respectées.
16. 7. 1. Date de la première édition: 16/10/06
16. 7. 2. Date de la révision précédente: 20/04/17
16. 7. 3. Date de révision: 20/02/2020
16. 7. 4. Version: 8
16. 7. 1. Révision chapitre(s) n°: 1-3-7-8-11-16